

n° 2835 da u 28 di marzu à u 3 d'aprile di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58^a annata

Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Cap'articulu sur le processus d'autonomie

Sortir des postures malsaines

p.3



La thèse d'un meurtre commandé, contre « 100.000 € par année de prison », et pour « moins de 10 années de prison », par des personnes que Franck Elong Abé identifie comme émanant des services intérieurs de la DGSI, ne surprend personne. Dès le 2 mars 2022, la possibilité d'une intervention supérieure était dans toutes les têtes quoiqu'on pense de la personnalité de Franck Elong Abé.

Da leghje p.6-7

Yvan Colonna

Coup de tonnerre sur l'enquête



Cuntrastu di l'Autunumia in Parighji

p.5

Assai mondu è ghjuventù numarosa !

Sàbatu u 6 d'aprile - Spaziu culturale Carlu Rocchi in Biguglia
Cuncertu di sustegnu à Scola Corsa



L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è presentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di l'associu A Fratellanza.



A Fratellanza

Natu in u 1995, di spiritu cristianu, A Fratellanza hè un associu ricunnisciutu d'utilità pública. Opereghja à u serviziu di i più pòveri. Cusi, hà una struttura d'accolta, notte è ghjornu, chì rende parecchi servizii pè i più bisugnosi.

Hè statu fundatu in grazia à un donu di Michele Lorenzi, sparitu in u 2015.

U situ di l'associu dice chì sò 787 persone accolte à l'annu, 3884 notte è ripasti distribuiti nant'à 12 mesi, 150 cartulare amministrativi seguitati.

«A nostra azione, dice u presidente Jean Claude Vignoli, si scrive in un spiritu di solidarietà pròpia à a città di Bastia. Avemu lucali suciali accessibili à i senza tetti è à e persone ch'anu difficoltà per truvà un allogghju».

Ci hè cusi un centru in Bastia, battizatu Anna, è localizatu carughju Luce di Casabianca. Hè statu rimessu à novu in 2017, in grazia à l'aiutu di a Cullettività di Corsica, u dipartimentu tandu è a meria di Bastia per 144.000€. L'associu tene dinù un ristorante suciale è hà accessu à uni pochi d'alloghji suciali da pudè risponde à e dumande urgente.

L'accolta di ghjornu, apertu da 8 ore di mane à 7 ore è mezu a sera, permette à quelli ch'anu bisognu di pigliassi un caffè cù un buccunettu, in partenariatu cù l'associu Partage è di u ristorante suciale; di pudè lavassi, di sbarbassi, di dispone d'un spuglia-

toghju cù vestiti puliti da pudè lavà i soi è tene dinù a so roba in un locu sicuru. Ci hè un aiutu alimentariu, un accessu à una biblioteca è un cantu per leghje, guardà a televisione, o ghjucà à i scalchi o altri ghjochi.

L'accolta di notte si face da 7 ore di sera à 7 ore di mane.

A Fratellanza dispone di 13 letti à l'anzianu ospidale di Bastia, cù una sorveglianza tutta a notte.

A Fratellanza prupone dinù un assistenza medicale in partenariatu cù l'associu Corse Malte per ottene medicamenti per un dettu, spechjetti o altru, è cù l'ospidale di Bastia per un sustegnu psicologicu o pè i bisogni sanitari di e persone. Porghje aiutu dinù pè e dimarchje amministrative è u cuntattu cù l'organismi pubblici, Pôle emploi, l'Assicuranza malattia, l'Allucazione familiare, u RSA, a prefettura dinù pè i migranti, eccètera. L'associu aiuta e persone per ottene un allogghju, per avè un sustegnu sculare, amparà u francese, è tutte e dimarchje necessarie à a socializzazione di a ghjentarella. L'associu urganizighja dinù mumenti di cunvivialità cum'è u ripastu di Natale per un dettu, cù un picculu regalù à ugnunu.

Ammentemu chì a Corsica hè a regione a più pòvera di Francia, malgratu tutte e misure di lotta messe in ballu dapoi anni. ■

I Signori di a pace

In principiu di l'annate 2000, m'arricordu avè lettu un libru chì m'avìa marcata. Si chiamava *I Signori di a pace*, di Roger Falgot à l'edizioni *Seuil*. Cuntava l'impegnu d'omi chì, in u secretu, a discrezione, l'appiattu ancu, agiscenu, s'interpò-nenu. Arnese di mediazione, sò veri paceri in i cunflitti i più sanguinosi è i più intriscati. U libru parla cusi frà altri di i massacri di Bosnia o di u Rwanda, di u cunflittu irlandese, o quellu di u Paese Bascu, di u Burundi, u Soudan, u Guatemala, u Sri Lanka, u Cachemire... U massacru ètnicu di Srebrenica per un dettu, hè consideratu frà i più tremendi in Auropa dapoi a seconda guerra mondiale. Più di 8000 omi è giuvanotti bosniachi sò stati eseguiti in u 1995 durante a guerra di Bosnia Erzegovina da paramilitari serbi di Bosnia. A Corte internazionale di ghjustizia hà parlatu d'un *genocidiu di massa*. Si sò truvati dopu e fosse cumune è omu prova sempre à identificà e vittime...

In principiu di l'annate 90, un antru massacru di massa hè statu tremendu. Quellu di i Hutus contr'à i Tutsis, duie etnie di u Rwanda upposte dapoi sèculi. L'ONU stima à 800.000, a maiò parte Tutsis, a ghjente ch'hà persu a vita tandu. Secondu à u Rwanda, sò un milione i stirpati! Stu genocidiu intervene dopu à l'assassiniu di u presidente di u Rwanda in u 1994, è dura 100 ghjorni. E vittime sò assassinate da i so vicini cù acetate è un soddissimu tremendu, fendu di stu fattu frà i più atroci di u sèculu. Malgratu s'orrore, i Tutsis chì si ne sò surtiti sò stati piattati è prutetti da Hutus... Ghjè nant'à stu gèneru di riflessi umani ch'elli travàglianu l'artigiani di pace. Dopu à u massacru sò centinaia di millaie d'esiliati Hutus chì sò fughjiti di u paese da a paura di e vindette. Mondu sò morti in i campi di rifugiati, vittimi di u colera. A cumunità internaziunale hà lasciatu fà i massacri è a rispunsabilità di certi, frà i quali a Francia, hè stata messa in càusa. Oghjeghjornu rispunsèvuli sò sempre ricircati...

U libru di Roger Falgot conta u mètodu, a vuluntà, a generosità di sti *Signori di pace* chì pròvanu à parà sti cunflitti. U diàlogu sempre rilanciato, senza mai stancassi, hè a so strategia. Fà parlà trà di elli a ghjente upposte, da cunvinceli à sorte di a logica di cunflittu, da metteli in rilazioni, da ch'elli spartinu inseme più chì e parulle, sintimi umani. Fòrmanu à a democrazia i pòpuli. Frà i più celebri... Gandhi, Einstein, Sean MacBride, Nelson Mandela, Mikhaïl Gorbatchev, Desmond Tutu, Rigoberta Menchu, u Dalai Lama, Michel Rocard... più vicinu à noi, in u cunflittu irlandese, o bascu, ci hè John Hume, Alec Raid, Matteo Zuppi, Harold Good... I più attuali ùn si ne parla chì, cum'è l'aghju detta nanzu, sò discreti è travàglianu fora di tutta mediatisazione. Sò suvente religiosi di a cumunità *Sant'Egidio* o ghjente cunniscute da u so umanissimu. Ùn ci ghjünghjenu micca sempre. Per disgrazia. Mà travàglianu nant'à u tempu longu. È rilancianu, rilancianu sempre u cuntattu. Sò impegnati in u cunflittu israelo palestiniu dapoi decine d'annate... è sò l'iniziatori di a suluzione pruposta in Oslò. Mà hè difficiule di sbuccà. Perchè s'elli esistenu paceri, ci sò dinù fabricanti d'odiù, di guerra è d'addisperu chì strughjenu i sforzi di pace.

Oghje, avemu bisognu di elli più chè mai. E guerre è i cunflitti ùn mancanu in u mondu. Bramemu chì u s'impegnu purterà in fùria i so frutti. Pè u più in Ucràinia è in Palestina. ■

Fabiana Giovannini.

Per l'infurmazioni : <https://a-fratellanza.corsica>
Per un donu : <https://a-fratellanza.corsica/faire-un-don>



Sortir des postures malsaines

L'accord de Beauvau est soumis cette semaine à l'approbation de l'Assemblée de Corse.

Les négociateurs corses peuvent se targuer d'avoir obtenu la signature de l'État autour d'un texte qui représente des avancées très importantes pour la Corse. Les concrétiser est la priorité désormais.

Le texte des « écritures constitutionnelles » qui fondent « l'accord de Beauvau » entre la représentation de la Corse et le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin agissant au nom du gouvernement et du président de la République n'était pas encore définitif, mais les gardiens du temple républicain étaient d'ores et déjà sur le pont. On ne sait qui, de Manuel Valls ou Bruno Retailleau, dégaina le premier, mais l'aigreur de leurs propos rivalisait de mauvaise foi, et ouvrait le bal des jacobins. Depuis, de tribune en plateau télé, de Jean Louis Debré au désormais inévitable Benjamin Morel, à l'unisson avec les députés du Front National, toute la galaxie intello-parisienne se déchaîne sur les médias. Leur objectif est limpide : intimider le président de la République qui s'apprête à engager la réforme constitutionnelle, et chercher ensuite à « tuer » le processus dès son examen au Sénat.

Leurs arguments ne résistent à aucune analyse, l'autonomie au sein d'un État étant la forme de gouvernement des îles la plus répandue dans les pays démocratiques. À commencer par l'Italie avec la Sardaigne voisine, ou l'Espagne à propos des Baléares. Mais leur hyper-nationalisme français les obsède et ils font grand bruit pour peser sur une opinion publique et des élus, députés et sénateurs, fort heureusement moins fanatiques. Mais leur influence ne peut être négligée. Il faudra la surmonter.

Face à cette offensive en règle, le bon sens consisterait à serrer les rangs en Corse, en agrégeant le plus largement possible autour de la majorité nationaliste issue des urnes, et hors de Corse, en soutenant ceux qui nous soutiennent. La position courageuse de Laurent Marcangeli et de Valérie Bozzi, sur les bancs de l'opposition territoriale, a ouvert la voie à la décision de lancer la réforme constitutionnelle. Le camp réactionnaire est réduit à sa plus simple expression, incarnée par le sénateur Jean Jacques Panunzi.

Certes il est logique que les mouvements nationalistes, selon leurs sensibilités, accueillent avec des différences les avancées obtenues. Doit-on pour autant en arriver à des oppositions frontales, et accuser de « trahison » l'Exécutif pour avoir validé le compromis trouvé à

Beauvau ? C'est sans doute un calcul politique pour l'échéance électorale d'après, mais c'est aussi, à n'en pas douter, une posture malsaine. Elle est pain bénit pour ceux qui aspirent à dévoyer le nationalisme vers des revendications ethniques surannées, et dont le seul avenir est de se fondre dans les remugles de l'extrême-droite européenne en y entraînant une partie de la jeunesse en mal de repères. Dans le défi existentiel pour l'avenir du peuple corse, qui joue sa survie dans la prochaine génération, il ne peut y avoir de place pour les jeux politiques.

Aux Corses qui s'interrogent, il faut faire lire et relire le texte de l'accord. Il ouvre la fenêtre d'une inscription dans la Constitution de la « communauté corse » autour de ses fondamentaux de l'Histoire, de la langue, de la culture et de son lien à la Terre. Il acte « l'autonomie de la Corse dans le cadre de la République », et il valide une procédure propre de définition des lois et règlements par l'Assemblée de Corse sans habilitation préalable du gouvernement ou du Parlement. C'est le cadre souhaité d'un pouvoir législatif et réglementaire qui était attendu par ceux qui, en 2015, 2017 et 2021 ont mandaté l'Assemblée de Corse en apportant, avec des majorités toujours plus fortes, leurs suffrages aux mouvements nationalistes. Car pour balayer l'offensive jacobine qui va faire rage à Paris, il ne faudrait pas que la demande d'autonomie des Corses soit entachée de comportements ambigus ou délétères. La question est sérieuse et elle engage l'avenir de notre île. Ceux qui par idéologie jacobine ou dérive opportuniste voudraient porter la responsabilité d'un échec au Sénat, devront aussi en porter les conséquences. Dans un espace démocratique on ne balaie pas sans conséquences, d'un revers de manche, un processus politique voulu par le peuple corse, validé par le président de la République, et présenté à la représentation élue du pays. Si le Sénat suivait les recommandations de Monsieur Retailleau, le jacobinisme serait victorieux, mais la démocratie serait piétinée, et la Corse meurtrie. La seule priorité désormais est de faire en sorte qu'il n'en soit pas ainsi. ■

Santa Lucia di Tallà - 5, 6 è 7 d'aprile

25^a edizione di a Festa di l'Oliu Novu

Les 5, 6 et 7 avril prochain se tiendra la Festa di l'Oliu Novu à Santa Lucia di Tallà, organisée par le Comité d'animations culturelles tallanais.

Créé en 1994 par une poignée d'habitants, ce rendez-vous annuel se transmet à travers les générations pour célébrer l'économie productive de l'Alta Rocca autour d'un produit symbolisant la richesse de la région, l'huile d'olive. La foire est ainsi devenue au fil des ans un véritable moteur de développement économique local, profitant aux habitants du territoire.

Inaugurant la saison des foires en Corse et l'arrivée du printemps, elle s'est imposée comme un moment important dans la vie agro-pastorale de la région de l'Alta Rocca. Elle permet ainsi de découvrir le territoire à travers ses produits, et tout particulièrement l'huile d'olive alors que l'oléiculture est devenue une filière agricole de premier plan dans la Rocca depuis la République de Gênes. Cette filière n'a alors cessé de se développer, bénéficiant d'un climat idéal associé à des savoir-faire perfectionnés et d'une variété d'olive endémique et reconnue, *a ghjermana*.

Le patrimoine agricole du village témoigne ainsi de l'importance de l'oléiculture dans la région, tout particulièrement par la présence du moulin historique de Santa Lucia di Tallà, *u fragnu*, désormais transformé en éco-musée. Bâtiment multi-centenaire, il rend compte de l'évolution des techniques de production en oléiculture : la presse à olives sous la meule est d'abord tirée par des mules, puis enclenchée par la roue hydraulique au XIX^e siècle et enfin portée par des mécanismes électrifiés à partir des années 1930.

« **Une vie en montagne soutenable pour les nouvelles générations.** » C'est le thème de cette 25^e édition qui s'inscrit dans une réflexion portant sur les enjeux contemporains de la durabilité. La

foire sera donc l'occasion d'évoquer l'avenir de nos villages à travers les questions de la soutenabilité des modèles écologiques, économiques et sociaux au sein des espaces ruraux, confrontés aux enjeux du déclin démographique et économique.

Cette édition entend également questionner les conséquences du changement climatique sur les modèles touristiques, agricoles et architecturaux en Corse. Des sujets majeurs selon la présidente du comité, Lisa Pupponi : « *On voulait s'interroger en tant que jeunes sur l'avenir des villages et sur le fait de vivre en montagne quand on est jeune entrepreneur, fonctionnaire, agriculteur.* »

On sait qu'aujourd'hui vivre en montagne c'est difficile pour des raisons sociales et économiques. Il y a un manque d'emplois, de services ou d'animations, et le changement climatique apporte des difficultés supplémentaires, c'est donc pour ça que l'on a choisi ce thème. Il y a également le fait que l'agriculture est l'une des filières les plus menacées par le réchauffement climatique et l'huile d'olive est fortement soumise aux phénomènes de canicules et au manque d'eau. La production dépend du climat et il faut désormais penser à faire de l'agriculture autrement.

Il y a également la question du patrimoine qui est abordée pour réfléchir aux problématiques d'adaptation et aux nouvelles façons de bâtir et de rénover. Le dernier thème c'est celui du tourisme dont la région dépend grandement et que nous devons repenser face à la sur-fréquentation et à l'émergence du tourisme durable. »

Pour réfléchir et débattre de ces sujets, un cycle de conférences est organisé durant le week-end. ■

Pauline Boutet-Santelli.

PROGRAMMA



• **Samedi 15h** : L'agroécologie, un levier pour atteindre l'autonomie alimentaire dans le contexte de changement climatique - gîte d'étape.

Intervenant : Christophe Le Garignon, directeur d'exploitation, campus AgriCorsica de Sartè.

• **Dimanche 11h** : L'évolution des paysages et des patrimoines ruraux face au changement climatique - gîte d'étape.

Intervenants : La Maison de l'architecture de Corse et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Corse.

• **Dimanche 15h** : Les nouveaux défis du tourisme en montagne - gîte d'étape.

Intervenants : Véronique Sanges, directrice de l'office de tourisme de l'Alta Rocca - Virginie Ferrand-Sereni, guide-conférencière et formatrice - Isabelle Mariani, conseillère spécialisée en agritourisme, Chambre d'agriculture de la Corse.

Le **vendredi 5 avril** sera dédié aux publics scolaires avec la mise en œuvre d'ateliers, de sorties et de rencontres avec les acteurs du monde rural en Alta Rocca.

Les **6 et 7 avril de 10h à 18h**, 65 exposants seront présents, accompagnés par des animations musicales : le groupe Poulpe Fiction au gîte d'étape U Fragnonu vendredi à partir de 22h, et le groupe l'Awinta sur le champ de foire samedi à partir de 12h. ■

Luri et Paris

Nouvelles conférences de Léo Battesti

Le collectif A Maffia NÒ - A vita IÈ invite à deux nouvelles rencontres autour du livre de son cofondateur Léo Battesti « *A maffia nò* ». Elles auront lieu à Luri le samedi 27 avril à 15h (salle polyvalente A Piazza) et à Paris, mairie du XX^e (salle des mariages) le jeudi 23 mai à 18h30.

L'intégralité des ventes du livre seront versées au collectif grâce à un mécénat des Éditions Arthaud. ■



Cuntrastu di l'Autunumia in Parighji



Assai mondu è ghjuventù numarosa!

Femu a Corsica a tenu son premier « Cuntrastu di l'Autunumia » en dehors des frontières de notre île, ce jeudi 21 mars, à Paris. On aurait pu pousser les murs de la salle du restaurant « Les Cuivres » pour accueillir la centaine de personnes venue échanger avec les responsables du mouvement, militants, parlementaires et élus, autour de l'autonomie et de l'avenir de la Corse. Parmi elle, une très grande majorité de jeunes Corses, étudiants ou actifs, mais également des travailleurs et des retraités issus de la diaspora.

Femu a Corsica s'était engagé, au début du processus, à aller à la rencontre des Corses, de l'île et d'ailleurs. C'est tout le sens des *Giri citadini è paisani* et des *Cuntrasti di l'Autunumia*, lancés respectivement en mars et en octobre 2023. Après Aiacciu et Bonifaziu, Femu a Corsica et Fa Populu Inseme se sont donc déplacés à Paris pour le troisième *Cuntrastu di l'Autunumia*! Objectif: échanger et construire, avec l'ensemble des forces vives de notre peuple, notamment sa diaspora et sa jeunesse, l'autonomie de demain. À la clé: une assistance nombreuse et passionnée, des échanges riches et dynamiques, une volonté constructive, et une jeunesse qui s'intéresse et qui veut s'engager pour construire la Corse autonome de demain!

Après avoir rendu un hommage à Yvan Colonna, adressé une pensée émue et fraternelle à sa famille et réaffirmé l'exigence de justice et de vérité, le secrétaire national, François Martinetti, est sommairement revenu sur la genèse du processus et sur son déroulé jusqu'à l'accord de Beauvau scellé entre les élus de la Corse et le ministre Darmanin, le 11 mars dernier, place Beauvau. Entourés des parlementaires Jean-Félix Acquaviva, Michel Castellani et Paulu Santu Parigi, du président de la Commission pour l'évolution statutaire à l'Assemblée de Corse et de militants établis à Paris, le secrétaire national en a profité pour rappeler le sens de la démarche de Femu a Corsica dans cette séquence décisive pour notre avenir collectif: accompagner le processus en enracinant le projet de la Corse, en échangeant et en bâtissant avec les Corses. Livia Volpei, vice-secrétaire nationale de Femu a Corsica, et avocate

de formation, s'est quant à elle livrée à un exercice pédagogique d'explication du projet d'écriture constitutionnelle ouvrant la voie à l'autonomie de la Corse, au pouvoir législatif et à la reconnaissance du peuple corse comme « communauté historique, linguistique et culturelle ayant développé un lien singulier avec sa terre ». Le jeu des questions-réponses a ensuite rythmé le débat et permis de développer et d'approfondir un certain nombre de sujets: calendrier, règlement politique, légitimité et nécessité de l'autonomie de la Corse, spéculation foncière et immobilière, accès à la propriété et au logement, langue, culture et identité corses, développement économique et social, protection de l'environnement, fiscalité, transports, agriculture, place de la diaspora dans notre projet de construction nationale...

Issu cuntrastu ci hà parmissu di ramintà ch'è no vulemu caminà cù una andatura doppia è sulidaria: assicurà l'avvena di u pòpulu corsu in terra soia è assicurà u prugressu social, ecunòmicu è culturali di a so ghjenti è di l'Isula. En conclusion, le mouvement a annoncé son intention d'amplifier la dynamique collective à travers la reprise de ses *Giri citadini è paisani*, ainsi que la poursuite de ses *Cuntrasti di l'Autunumia*, en Corse mais aussi à Aix-en-Provence, Marseille, Nice, et au-delà. La soirée s'est clôturée par un moment de partage et de convivialité, auquel s'est joint le président du Conseil exécutif, Gilles Simeoni, de retour d'un déplacement à Bruxelles. Una ghjuventù numarosa è impignata ch'è ci dà fedu par l'avvena! Tuccarà à a noscia generazioni à custruiscia u nosciu paesi incù strumenti novi, ammaistrendu u nosciu destinù! Par dumani, in u filu di a Storia! « Inseme si pò! » ■
Don Joseph Luccioni.

Umo parè
par François Joseph Negroni

La forêt productive

La théorie des avantages comparatifs de l'économiste britannique David Ricardo a souvent été utilisée pour penser le développement des villes, des régions et des pays. Suivant son raisonnement, un territoire gagne à se spécialiser dans un domaine précis, car il ne peut pas être bon en tout, et à importer ce qu'il ne produit pas. Cependant, cette idée qui peut paraître pertinente, voire évidente, est tout à fait fautive et inadaptée à la réalité.

Ces dernières années, de nouveaux modèles de développement local émergent, comprennent mieux les réalités des territoires, et doivent nous inspirer. Il est ainsi développé qu'à l'inverse de la théorie des avantages comparatifs, une diversité économique est à la fois pertinente en création de valeur, mais est aussi considérée comme un antidote à l'urgence climatique, provoquant un effet multiplicateur qui se résume en trois points. Tout d'abord, des impacts directs qui est la résultante de la valeur ajoutée du produit ou de la création d'emploi. Ensuite, des impacts indirects, qui regroupent les retombées générées par les achats et investissements du secteur, en direction d'un fournisseur local, par exemple. Enfin, des impacts induits, liés aux impôts et taxes versés du fait de l'activité de l'entreprise. Bien évidemment, pour ce troisième point, cela s'inscrit dans une logique de transfert de la fiscalité à travers un statut d'autonomie.

Seulement, pour espérer atteindre cette prospérité économique, il faut sortir de la logique actuelle, basée sur le tourisme et le phénomène spéculatif. Selon ces mêmes économistes, lorsqu'un territoire accroît ses exportations, son attractivité touristique et résidentielle, il devient compliqué pour lui de maintenir à un niveau intéressant son effet multiplicateur. Ainsi, si nous voulons planifier un avenir économique, qui répond à la fois à nos enjeux sociaux et environnementaux, il faut créer une véritable synergie, où chaque entreprise permet le développement et la croissance d'une autre, dans des secteurs comme les énergies renouvelables ou le numérique. Cela engendrerait de la création d'emplois, de richesses, et un impact environnemental maîtrisé car les importations seraient limitées et les émissions de gaz à effet de serre contrôlées. Tout doit être pesé, pensé pour créer un écosystème durable, vivable et viable.

Ce n'est pas pour rien qu'un bon modèle économique est souvent comparé à une forêt dense, où chaque arbre se complète avec l'autre pour former un tout. Comme quoi, la nature aura toujours le dernier mot. ■



Assassinat d'Yvan Colonna

Coup de tonnerre sur l'enquête

La nouvelle tombée la semaine dernière d'un courrier adressé le 14 février par Franck Elong Abé à la juge d'instruction de Tarascon, a fait l'effet d'un coup de tonnerre sur l'enquête ouverte après l'assassinat d'Yvan Colonna dans la prison d'Arles, réputée la plus sûre de France.

Déjà bien douteuse, la thèse du Parquet vole en éclats. Celle d'un crime djihadiste par un acteur isolé au profil perturbé, se vengeant de prétendus blasphèmes qu'Yvan Colonna aurait prononcés contre le Prophète. Elle était largement remise en cause par la personnalité d'Yvan, comme par les faits et témoignages intervenus en prison. Franchement qui pouvait y croire ? Sans avoir connaissance de ce courrier, ARRITTI* rappelait dans son numéro du 7 mars toutes les questions restées sans réponse dans cette affaire qui prennent un nouveau relief aujourd'hui.

Deux ans après l'assassinat, les déclarations faites par le tueur viennent éclairer les troublantes zones d'ombre dénoncées dans son dossier. La thèse d'un meurtre commandé, contre « 100.000 € par année de prison », et pour « moins de 10 années de prison », par des personnes que Franck

Elong Abé identifie comme émanant des services intérieurs de la DGSI, ne surprend personne. Dès le 2 mars 2022, jour de l'agression mortelle, la possibilité d'une intervention supérieure était dans toutes les têtes, quoiqu'on pense et quoiqu'on dise de la non fiabilité de Franck Elong Abé. Mais même avec la

prudence nécessaire eu égard à son profil instable, on ne peut s'empêcher de se rapporter à l'histoire des rapports Corse-France et des multiples manipulations barbouzardes qui ont marqué ces 60 années. Tout comme les révélations du rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les comportements de l'administration pénitentiaire ont laissé un profond malaise.



Dichjarazione di Cristina Colonna, surella d'Yvan

«Aujourd'hui une information intervient avec fracas dans le dossier judiciaire hors norme d'Yvan Colonna.

Un courrier de l'auteur de l'agression mortelle d'Yvan Colonna, en date du 21/02/2024, a été adressé à la juge d'instruction et est désormais côté en procédure.

Un courrier dans lequel il dénonce les commanditaires de l'assassinat et détaille le contrat rémunéré pour lequel il s'estime avoir été instrumentalisé.

Ce courrier nous semble émaner d'une personne dorénavant inquiète pour sa sécurité.

La thèse du crime « islamiste » pour cause de blasphème, assénée comme vérité absolue dès le 02/03/2022 par le Parquet national anti-terroriste le jour de

l'agression, puis par d'autres intervenants ou observateurs, est donc définitivement invalidée.

Mis en perspective avec les graves révélations obtenues lors de la Commission d'enquête parlementaire, les éléments manquants au dossier pénal, ce document confirme l'existence d'une chaîne de responsabilités que nous nous emploierons à mettre à jour avec détermination.

Il s'agira dorénavant d'identifier les commanditaires et autres complices de cet assassinat politique qui interroge encore plus aujourd'hui tant au niveau de sa conception et de son organisation que dans le profil des personnes éventuellement impliquées.

A tè fratellu.» ■

Nos confrères de la presse rapportent que Franck Elong Abé s'estime trompé par des « manipulateurs » qui l'auraient « utilisé pour supprimer Yvan » et qui l'auraient piégé tel « un abruti » puisqu'il n'a *in fine* pas été payé et donc a été « berné par de fausses promesses ». Il promet « un grand déballage » à son procès. Cherche-t-il à troubler les messages, réalisant un peu tard toute la gravité de son acte, ou bien dit-il la vérité et se sent-il menacé pour révéler les choses ainsi ? Il parle de « stratèges de la DGSI », d'un « téléphone sécurisé » qui lui aurait été remis et qui aurait disparu de la procédure, et que c'est en l'utilisant qu'il aurait dit à ses interlocuteurs « je vais le tuer » (entendu par une surveillante de la prison). Comment son « instabilité » lui permet-elle d'échafauder un plan de défense aussi compliqué ? Avec autant de détails collant aux interrogations de la Commission d'enquête parlementaire ?

Le ministère de l'Intérieur de son côté dément, affirmant que « ce ne sont pas

des pratiques qui existent» (sic) tout en disant qu'«une procédure judiciaire est actuellement en cours sur ce sujet»...

Maîtres Dominique Paolini et Anna Maria Sollacaro, représentant respectivement le frère et les parents d'Yvan Colonna d'une part, sa sœur d'autre part, ont demandé à ce que la juge d'instruction entende Franck Elong Abé en leur présence afin qu'ils puissent eux-mêmes poser des questions au détenu.

Rappelons qu'au cours de l'enquête parlementaire, était apparu l'hypothèse que Franck Elong Abé était un indicateur des services de renseignement. Par la voix de ses avocats, la famille avait demandé la levée du secret défense. «*Nous demandons aux juges de saisir la commission du secret de la défense nationale afin que soit levé ce secret. Il y a trop d'anomalies et de mystères dans le parcours de Franck Elong Abé. L'une des explications pourrait être qu'il était une source du renseignement*», avait déclaré en mars 2023 Maître Cormier, autre conseil de la famille, «*lorsque la commission d'enquête et son président Monsieur Acquaviva interrogent les représentants du renseignement pénitentiaire et leur disent que Franck Elong Abé était une source, ils ne répondent pas "non", ils répondent "secret défense"*»...

Maître Jean François Casalta, représentant la veuve et le second fils d'Yvan, s'interroge à juste titre aussi : «*Au vu de sa position "haute sur le spectre de l'islamisme terroriste" et de certains éléments factuels, on pourrait même songer qu'il a pu être au courant d'événements terroristes majeurs avant même qu'ils ne se produisent en France et à l'étranger. Comment penser que les services de renseignement n'aient pas pris contact avec lui pour essayer d'obtenir des informations ? Si oui, quels ont été les contenus de ces échanges, pour quelle contrepartie ?*»

Oui, comment ne pas le penser ?

Les révélations du rapport d'enquête parlementaire rendaient inévitables l'idée d'un meurtre prémédité. Ces nouvelles révélations de l'auteur des faits qui en font un meurtre commandité, si elles étaient avérées, nous mettraient en présence d'une affaire d'État d'une extrême gravité.

ARRITTI (ci-contre) a interrogé Jean Félix Acquaviva, président de la Commission d'enquête parlementaire. ■

Fabiana Giovannini.

* Lire : <https://arritti.corsica/pulitica-2/amnistia/saspetta-sempre-ghjustizia-e-verita>

Jean Félix Acquaviva,
président de la Commission d'enquête parlementaire

« La thèse du caractère prémédité, et éventuellement commandité, est sur la table »



Comme président de la Commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna, co-signataire du rapport rendu au mois de mai 2023 et d'une interpellation du Parquet de Tarascon en juillet

suivant, avez-vous eu en main la lettre de Franck Elong Abé dont la presse a eu connaissance de son côté ?

Nous n'avons pas eu connaissance de la lettre de l'agresseur Franck Elong Abé qui a été envoyée apparemment à la juge d'instruction. Je ne sais par quel biais cette lettre est parvenue à la presse. Une fuite certainement, mais cela ne change rien au fond des déclarations, ni même que l'on puisse effectivement à travers cette lettre revenir en écho aux conclusions et aux zones d'ombre, non seulement issues du travail de la Commission d'enquête parlementaire que j'ai pu conduire aux côtés de Laurent Marcangeli et de l'ensemble des députés qui constituaient la Commission d'enquête, mais aussi aux conclusions de la mission de l'Inspection générale de la Justice, préalables au rapport d'enquête parlementaire.

Cette lettre peut-elle entraîner la réactivation de la Commission d'enquête parlementaire que vous avez présidée, vous permettant d'investiguer sur cet éclairage nouveau ?

A priori il n'est pas possible de poursuivre les travaux de la Commission d'enquête parlementaire, notamment sur la seule base de cette déclaration. La Commission d'enquête parlementaire avait six mois pour opérer, c'est ce que nous avons fait. Nous pensons néanmoins que les conclusions et les auditions surtout, de cette commission permettent aux parties civiles d'une part, mais aussi à la juge d'instruction si elle en avait la volonté, de pouvoir investiguer plus largement. D'ailleurs il nous semble qu'il serait opportun que l'ensemble de ces auditions soit versé à l'instruction car nous pouvons y voir un certain nombre de contradictions dans

les déclarations. Nous pouvons effectivement rebondir sur un certain nombre de zones d'ombre, évidemment sur ce qui a fait l'objet de la sollicitation du Procureur de Tarascon par l'article 40 sur le manquement aux enregistrements dans le logiciel de renseignement. Mais pas simplement. C'est pour cela qu'il faudra voir ce qui va se passer aujourd'hui sur l'instruction au niveau de ces déclarations.

Je rappelle que les vidéos sont un sujet important et que nous n'avons pas à ce jour de précisions quant au déroulé des vidéos. Tout cela reste à découvrir. Il est évident que les avocats auront un rôle majeur à jouer aux côtés de la famille.

Même si on comprend la prudence à nécessairement garder, du fait du profil de Franck Elong Abé, les éléments dont il fait état éclaire pourtant bon nombre d'interrogations laissées sans réponse suite à l'enquête que vous avez menée ?

On ne peut pas faire comme si la déclaration de Franck Elong Abé n'existait pas, comme on ne peut pas faire non plus sans les premières déclarations. À ce stade, nous pouvons constater que le Parquet National Anti-Terroriste, dès les premiers jours du drame, a conclu au crime d'origine islamiste sur la base des seules déclarations de Franck Elong Abé, en parlant d'un blasphème qui aurait été proféré quelques jours auparavant par Yvan Colonna. Or, ce que l'on peut dire à l'heure actuelle, de manière factuelle, c'est que l'ensemble des acteurs qui ont été questionnés sur ce blasphème éventuel – je veux parler des agents de l'administration pénitentiaire, nombreux, mais aussi du directeur actuel de la centrale d'Arles – tous ceux-là ne croient pas en la thèse du blasphème. Pour certains même cela était impossible, de façon très catégorique. D'autant plus que cela n'est confirmé par aucune inscription sur le logiciel d'information et de renseignement. Donc, à tout le moins, il serait curieux de croire en la première thèse, et pas à la seconde déclaration, si l'on dit que la personne est instable. D'autre part, ce que l'on peut dire c'est que si Franck Elong Abé est jugé psy-

... chotique, voire schizophrène par les services de renseignements durant la Commission d'enquête, voire par d'autres opérateurs, beaucoup – notamment les agents qui ont eu à le fréquenter, mais pas simplement, y compris, même si elle respectait le secret médical, par la psychiatre d'Arles – considèrent que sa place n'était pas en hôpital psychiatrique ou en isolement. Sa place aurait dû être en Quartier d'évaluation de la radicalisation, ce qui n'a pas été le cas. Et que c'était quelqu'un doté d'une intelligence dont le discernement n'était pas aboli. Tout cela émerge aujourd'hui et est mis en exergue suite aux secondes déclarations de Franck Elong Abé. Est-ce qu'il faut prendre ses propos avec prudence ? Bien entendu. Est-ce qu'il faut tout jeter de ses propos ? Certainement pas.

Et donc ?

Cela veut dire tout simplement que le champ, tel qu'on le souhaitait, tel que je le souhaitais, des investigations peut être large. La thèse du caractère prémédité d'une part, et éventuellement commandité, y compris pour des raisons politiques liées à la personnalité d'Yvan Colonna, et à la haine réelle que lui vouait un certain nombre de personnes au cœur de l'État, cette thèse-là est sur la table. Elle prend même de la crédibilité aujourd'hui, et devient même plus crédible que la première. Donc nous demandons simplement une enquête impartiale qui intègre, de manière claire, sans parler de complotisme, sans la reléguer aux calendes grecques, cette thèse de l'assassinat politique, dans la mesure

où beaucoup de zones d'ombre sur le parcours d'Elong Abé, sur son comportement, mais aussi durant l'acte qui a permis l'agression d'Yvan Colonna, je veux parler notamment des anomalies de surveillance, mais aussi des vidéos qui ne fonctionnaient pas bien, tout cela corrobore l'idée que cette thèse doit être vraiment investiguée et que les directions de l'instruction doivent être très larges concernant ce dossier.

Y a-t-il eu des suites à votre courrier de saisine du Parquet de Tarascon en juillet dernier ?

À ce stade nous n'avons aucun élément concernant l'enquête préliminaire ouverte par le Procureur de Tarascon suite à notre saisine avec Laurent Marcangeli par le biais de l'article 40 et des anomalies que nous avons pu constater des doutes que nous avions sur l'enregistrement, ou plutôt l'effacement potentiel de données sur le logiciel d'information et de renseignement à propos des éléments préalables quelques jours auparavant concernant Franck Elong Abé qui informait du passage à l'acte. Il est fort à parier que les avocats de la partie civile dans l'enquête organisée par la juge d'instruction du PNAT demanderont à se constituer dans cette enquête adjacente. Parce qu'elle est essentielle évidemment. Aussi s'il y avait à découvrir que l'effacement a été réel et organisé, cela fonderait non seulement le caractère prémédité de l'acte, mais de surcroît un niveau d'organisation qui laisserait supposer qu'il y a eu un assassinat commandité pour d'autres raisons que le crime islamiste.

À quelles conséquences politiques peut-on s'attendre si une telle révélation devait s'avérer exacte ?

Nous n'avons pas à craindre que nous puissions cheminer le plus loin possible sur le terrain de la justice et de la vérité sur l'assassinat d'Yvan Colonna, puisque d'une part cette dimension de recherche de justice et de vérité était inscrite au processus politique dit de Beauvau depuis le 2 mars 2022, ou depuis l'arrivée du ministre Gérald Darmanin au lendemain de l'agression. Gilles Simeoni avait ratifié un protocole d'accord qui incluait cette question au même titre que la recherche d'une solution politique.

Deuxièmement, il est évident que certains s'en serviraient pour faire capoter le processus, mais globalement la transparence, la vérité, la justice et la démocratie dans cette affaire, conforteraient l'idée qu'il faut solder l'histoire politique entre la Corse et la République française par une solution politique digne de ce nom, qui intègre la dimension historique et politique du problème, dont cet assassinat viendrait à démontrer de manière évidemment dramatique, mais réactualisée dans le temps et reliée à d'autres actes malheureusement de même nature qui ont eu à jalonner l'histoire conflictuelle entre la Corse et la République française, que nous devons solder la question corse. Donc je crois plutôt que cela servirait l'émergence de la solution ou de la bonne dimension politique à cette solution. ■

Sàbату u 6 d'aprile - Spaziu culturale Carlu Rocchi in Biguglia Cuncertu di sustegnu à Scola Corsa

Scola Corsa urganizighja u so grande cuncertu di sustegnu, sàbату u 6 d'aprile à u spaziu culturale Carlu Rocchi in Biguglia.

Una conferenza hè pruposta in prima parte, da 5 ore sin'à 7 ore di sera, nant'à «E virtù di u mudellu immersivu». Venite à dibatte cù i nostri invitati :
- Alanu Di Meglio professore emeritu di l'Università di Corsica,
- Egoitz Urrutikoetxea direttore pedagògicu Seaska,
- Ghjuvan'Petru Luciani cunsiglieru pedagògicu in lingua corsa,
- Mirentxu Ibargarai furmatrice pedagògica Seaska,

- Phyllis Dalley professore sociolinguista in Ottawa.

U spuntinu aprerà à partesi di 7 ore, à a caffetteria di u spaziu à prò di Scola Corsa.

Pè u cuncertu di sustegnu, trè gruppi seranu à u prugramma : Una fiara nova, I Messageri è I Chjami Aghjalesi. Apertura di e porte à 8 ore.

V'aspettemu numerosi per sta ghjurnata assai primurosa per Scola Corsa ! ■

Biglietteria :
<https://bit.ly/cuncertu2024>





A forza di l'edituriale di Massimu Simeoni hè ch'ellu induvinava l'avvene. Anàlisi è prospettive, si sbagliava pocu cum'è ind'è st'articulu di u 10 di marzu 2022. Cunniscia i difetti di i pòpuli è un piantava di ripete à longu à i so scritti i periculi è e tràppule ch'omu deve parà. Cù sempre a stessa cunclusionu per esce di u maràsimu : unione, urganisazione, impegnu è sumerinu !

Adieu les pronostics !

par Max Simeoni



On voyait, après deux ans, la queue de la pandémie du Covid19, relayée par un Omicron moins agressif, une campagne de vaccination qui finit par atteindre un

niveau non négligeable et une normalisation des débats de notre élection Présidentielle, la crise économique – celle du tout tourisme insulaire – se résorbant. Patatras ! Poutine envahit l'Ukraine. Il envoie de longues files de chars encercler les villes périphériques proches, les bombardent pour faire fuir les habitants. Sa stratégie ressemble à une pieuvre dont les tentacules ensèrent et étouffent. Il veut empêcher l'Ukraine de rejoindre l'Europe et l'Otan. Les occidentaux réagissent, unanimes sur le principe d'aider les Ukrainiens qui veulent défendre leur pays, mais en ordre assez dispersé. Leur riposte sera économique pour isoler Poutine, l'obliger à négocier, en espérant qu'en Russie des opposants l'entraînent ou le renversent. Il a fait planer l'usage de la bombe atomique pour couper court à toute intervention militaire directe. Cette guerre est du jamais vu, elle est militaire et très médiatique. Les états-majors devront s'adjoindre des communicants performants spécialistes de l'information-désinformation-infiltration et coups tordus. Les mesures économiques antiPoutine vont avoir des répercussions sur les occidentaux et les autres pays.

La Corse risque de payer chère et vite. L'essence à plus de 2€ est déjà là. La vie va être plus chère encore alors que nous sommes sur le podium : nous sommes parmi les plus pauvres régions de l'Hexagone, 60.000 précaires et

autant qui le sont en devenant. On nous avait fait le cadeau d'un « moteur du développement économique, le tourisme », il va tousser et grincer... Le dos au mur, il faudra être créatif pour desserrer la ceinture un tant soit peu. La base aérienne de Solenzara a quelques retombées économiques dans sa proximité. Si elle prenait plus d'importance dans ce conflit, elle pourrait être une cible militaire stratégique avec, en prime, une ou deux bombinettes atomiques. Autrefois la position géopolitique de l'île était un enjeu majeur pour les pays voisins et les voies maritimes. De nos jours, sa position reste la même pour des enjeux plus lointains géographiquement. L'aérien ne raccourcit pas les distances mais réduit de beaucoup les temps pour les parcourir, pour des touristes comme pour des bombardiers et ou des fusées.

Notre démocratie va permettre aux élections pour la Présidence d'avoir lieu, mais avec des débats sous l'influence d'un contexte de crise (guerre qui peut s'étendre, recul économique assuré aux conséquences imprévisibles). Pouvoir d'achat ? Dévaluation monétaire ? Notre Président va débattre dans l'Hexagone depuis le ministère des Affaires étrangères ou du banc de quelque réunion de chefs d'État dans des capitales occidentales ?

Tout ce que je viens de dire n'est qu'hypothèse. N'empêche qu'il est difficile, voire impossible, d'avoir la moindre certitude. Qui aurait prévu cet enchaînement virus/Poutine ? Motif de plus pour garder raison et sang froid. Mais aussi pour ne pas s'en laver les mains. Il faudra, en cas de bouleversement, être solidaires pour laisser un avenir à nos enfants sur notre terre. Nous sommes en suspens, entre retour

plus supportable ou dégringolades en chaînes plus ou moins désastreuses. Notre « tout tourisme moteur du développement économique bénéfique pour tous » est à ranger dans le placard des illusions perdues. Pour tenir la tête hors de l'eau, il faudra nager fort et de concert.

Sommes-nous à l'ère d'une civilisation nouvelle enfantée dans la douleur ? Il semblerait que les besoins d'une gouvernance mondiale soit nécessaire. L'ONU créée pour désamorcer les conflits n'a pu, à ce jour, qu'aider la décolonisation de certains pays. Des institutions internationales ont vu le jour pour s'occuper de problèmes communs, ONU certes, mais aussi FMI, Banque mondiale, OCDE, OMM, OMC, OMT, OIT, Unesco... et bien d'autres ! Notre monde conserve plus ou moins ses tensions de frontières issues de guerres. Mais de nos jours, il y a des enjeux financiers mobiles qui sont mondialisés et qui échappent à la transparence. Des paradis fiscaux, pourquoi et pour qui ?

Je peux ainsi épiloguer, philosopher sans fin. Mais qui détient une certitude pour la meilleure solution qui convient et qui n'hypothèque pas l'avenir ? Le pronostic est, comme en médecine, un domaine où le risque d'erreur est important. Tous les hommes, de tout temps, ont cherché à deviner leurs lendemains. Les augures n'ont jamais manqué. Ne consulte-t-on pas encore des tireuses de cartes, ou celles qui lisent dans les lignes de la main... ? Je dirais, pour finir, que s'il existe un peuple, petit par le nombre, en voie de disparition par un colonialisme jacobin qui nie son existence, il ne peut compter que sur lui-même pour s'en sortir sur sa terre. En luttant, il trouvera des appuis mais « on ne sauve pas un peuple par procuration. » ■



Florian Riolacci

« Arritti, c'est l'ancrage, c'est l'histoire ! »

Hè frà i più giovani di a nostra nova squadra di a reddazione. Florian Riolacci hà 21 anni, travaglia digià è s'impegna ancu di più in a vita di u so paese. Militante culturale, militante puliticu, si prova ancu à u rolu d'elettu à u senu di l'Assemblea di a Giuventù. Compiemu cù ellu a nostra serìa di « Sguardu di giuventù ». Ci dà un parè bellu assinnatu di a Corsica d'oghje.

P présente-toi à nos lecteurs...

J'ai 21 ans. Je vis à Aiacciu mais je suis originaire de Matra dans la pieve di a Sarra. Je travaille dans le milieu de l'hydraulique, comme agent de réseau d'eau potable dans une entreprise privée dans la région ajaccienne. Je suis aussi militant Femu a Corsica depuis fin 2019, encarté depuis 2021, et conseiller à l'Assemblée des Jeunes de la Collectivité de Corse, dans le groupe *Solcu nazionalistu*.

Quel type d'études as-tu faites ?

J'ai un bac pro Technicien des installations énergétiques et climatiques et j'ai continué dans la voie d'un BTS Maintenance des systèmes énergétiques et fluidiques. Après une alternance, je suis actuellement en CDD. J'espère évoluer par la suite sur quelque chose de plus cohérent par rapport à mon BTS, un emploi qui me permette l'étude de réseau, pour essayer d'imaginer une meilleure gestion de la ressource en eau potable et pallier les problèmes de sécheresse et de perte d'eau.

Agent de réseau, ça veut dire de la maintenance sur les conduites d'eau potable quand il y a des fuites, de la modification de réseau, de la bascule d'un réseau à un autre, et tout ce qui est branchement neuf pour des particuliers ou des copropriétés.

L'eau est selon toi une problématique de développement à enfourcher ?

Oui c'est clair. Pour l'instant on est surtout sur de l'instantané, des problèmes de type *on casse on répare*, plutôt qu'une véritable vue d'ensemble d'un réseau d'eau potable et de sa gestion. Il y a des technologies qui commencent à être mises en place, notamment avec le système de la télérelève qui permet de suivre la consommation des usagers, et s'il y a une consommation anormale de détecter plus rapidement une fuite chez les usagers. C'est en place en Corse, mais il y a d'autres technologies par la fibre qui permettent à chaque fois qu'on installe une conduite d'eau potable d'avoir en temps réel tout un tas de données et de savoir plus précisément l'état du réseau.

Comment es-tu venu à la politique ?

Mon engagement militant commence au collège avec la conscience d'un peuple pas reconnu, l'apprentissage aussi de l'histoire qui est la nôtre, les événements d'Aleria, les frères Simeoni... Donc

petit à petit un éveil, avec très jeune le sentiment qu'il faut s'impliquer. En 2015, quand les nationalistes arrivent au pouvoir, j'ai 13 ans. Je me construis en tant que futur adulte dans cette atmosphère-là de la victoire, de l'euphorie. Même si c'est de loin parce que je ne m'intéressais pas à la politique à ce moment-là. Donc une implication militante non structurée, mais déjà avec l'idée de plus tard militer dans les milieux associatifs ou politiques. Et puis c'est des rencontres, par le biais de connaissances. Je suis rentré au conseil municipal des jeunes d'Aiacciu, même si ce n'est pas un mandat qui m'a marqué.

Je venais de rentrer au lycée, en seconde-première. C'était un mandat de 2 ans. Mais pour avoir plus tard connu l'Assemblée des jeunes, ça n'a rien à voir. Il n'y avait pas assez d'écoute de la part des élus.

Vous faisiez des propositions ?

Oui beaucoup. Par exemple faire venir *Praticalingua*. Ça existait sur Bastia et nous voulions que la commune fasse en sorte que l'association s'implante à Aiacciu. Ça n'a pas récolté grand intérêt de la part de la municipalité. Il y a eu aussi la proposition d'essayer de réimplanter la fête de la *Sant'Andria* dans

une logique de tradition et de culture. Nous n'avons pas été suivi non plus. J'avais proposé la création d'un festival à la fois de musique et de débats, sous la forme un peu des TedX, c'était la mode. Même chose, ça n'a pas abouti. Donc une expérience plutôt décevante. L'aspect positif a été de rencontrer des jeunes qui pensaient comme moi. C'est ainsi que de fil en aiguille, j'ai rencontré des militants qui sont devenus des amis et que j'ai fini par m'impliquer à leur côté au sein de Femu a Corsica.

Et ton implication dans l'Assemblée di a Giuventù ?

Je me suis beaucoup investi dans la campagne des territoriales en 2021, j'allais aux réunions, je partageais des choses sur les réseaux. Et comme je suis proche par ailleurs d'un militant de la CFDT, Frédéric Pellegrin, qui a vu mes postes, il m'a proposé de m'impliquer à l'assemblée des jeunes pour y représenter son syndicat. J'y suis donc rentré et j'ai partagé un mandat avec un autre jeune. J'ai donc fait un an.

Contrairement au conseil municipal des jeunes, il y a une approche totalement différente. L'Assemblée di a giuventù c'est une assemblée délibérante comme peut l'être l'Assemblée de Corse.



Questions orales, motions, structuration, méthode de travail, on est mis dans une vraie ambiance d'élus. C'est stimulant, parce qu'on se sent écouté, respecté. Et en plus, c'est formateur. On prend vraiment conscience du travail d'un élu même si c'est avec moins d'enjeux.

Quelle a été ton implication ?

J'ai essayé à chaque session et à chaque commission d'apporter quelque chose. Par exemple, j'ai proposé une motion à l'époque contre la réforme des lycées professionnels, j'ai posé une question orale sur les intempéries qui avaient eu lieu dans la Restònica, je me suis impliqué pour les jeunes qui ont reçu des amendes lourdes suite aux manifestations pour Yvan Colonna. J'essaie de défendre ce qui me touche en portant la voix aussi de ceux qui ne sont pas entendus.

Pourquoi t'investir à Femu a Corsica ?

Déjà un attachement nationaliste. Je pense qu'il y a un peuple corse qui doit être reconnu. J'ai toujours eu ce sentiment d'appartenance, je vis cette identité corse mais jamais dans le rejet d'autres nations, d'autres peuples, je veux simplement que mon peuple soit reconnu au même titre que tous les autres et qu'il puisse vivre dans le respect et dans la dignité.

Pourquoi Femu a Corsica ? Parce que parmi tous les autres partis nationalistes, dans la stratégie, l'atmosphère globale que dégage Femu, c'est un nationalisme humaniste qui rassemble des personnes qui viennent de tout horizon nationaliste, régionalistes, autonomistes, indépendantistes. Femu c'est ce point de rencontre dans l'idée des intérêts de la nation, avec un fort engagement social, dans la solidarité etc. C'est des questions qui me touchent. Dans la façon de faire de la politique aussi. Je me reconnais dans ce courant.

Ce courant, il vient de loin, et toi tu es tout jeune, comment vient cette rencontre ?

Pour l'anecdote, sur la route du village, on passe devant la cave d'Aleria. J'ai toujours été intrigué par l'histoire de ce lieu, j'en ai toujours entendu parlé, jusqu'au jour où j'ai eu envie de connaître en profondeur son histoire. De plus je suis quelqu'un de très curieux, tout le temps en train de lire, ou de vouloir découvrir. En tant que militant, on se dit qu'on a de la chance. Parce qu'être nationaliste en 2024, ça n'a rien à voir avec le fait d'être nationaliste dans les années 60 ou 70. Aujourd'hui, c'est banal. C'est ancré dans les consciences. C'est déjà une victoire idéologique. On est reconnu

comme un mouvement légitime à porter une voie démocratique. À l'époque, ils étaient stigmatisés, plus que minoritaires, dans les villages, la *testa mora* n'était pas connue. Aujourd'hui c'est ancré en nous, et on n'a pas toujours conscience que derrière il y a tout un chemin pour arriver jusqu'ici.

Dans l'avenir, tu penses que cette « identité » que tu définis ne sera plus remise en cause ?

Déjà pour avoir fait le tour des villages dans le cadre des *Cuntrasti di l'autunumia* et des *Scontri citadini è paisani* initiés par Femu a Corsica, on se rend compte que l'autonomie ne fait plus débat. Les gens se demandent comment leurs problèmes du quotidien vont se régler, mais l'autonomie est acquise dans les consciences. En soi c'est une victoire. Ensuite, je suis d'un naturel optimiste. Je pense que le processus va aboutir à quelque chose de positif. Le pas qui a été franchi à Beauvau il y a quelques semaines est extraordinaire. Avoir réussi à trouver un accord avec des gens qui ont été historiquement les héritiers du jacobinisme en Corse, ou même en France à travers Darmanin, un accord qui acte le fait de l'autonomie, qui – même si elle contourne l'idée de peuple – apporte une définition au « peuple corse » et permet sa reconnaissance juridique, accorde un pouvoir législatif, un pouvoir d'adaptation concret, permet d'avancer sur les problèmes du foncier et de la langue, c'est déjà énorme ! Demain il va falloir convaincre les sénateurs et les députés, mais je pense qu'il y a une dynamique qui fait que c'est possible.

Pourtant ça reste contesté chez certains nationalistes ?

J'ai du mal à comprendre. Dans le sens où aujourd'hui on n'a rien et on peut faire un pas énorme vers l'émancipation du peuple corse. J'ai l'impression qu'ils cherchent une plateforme pour exister, en opposition au processus. Je suis d'abord un militant nationaliste avant d'être un militant de Femu a Corsica. Je ferai toujours passer les intérêts du peuple corse et de son émancipation avant toute logique partisane ou existentielle. Faire passer les intérêts de son parti avant ceux du peuple corse, c'est grave.

Le pas qui a été franchi à Beauvau est extraordinaire. Avoir réussi à trouver un accord avec des gens qui ont été historiquement les héritiers du jacobinisme... c'est énorme !

Parlons d'ARRITTI, quelle vision as-tu de ce journal ?

Déjà c'est un honneur d'écrire dans ARRITTI et de pouvoir m'y impliquer. Pour moi, ARRITTI c'est le fil conducteur du courant dans lequel je me reconnais. Ça a été le journal de l'ARC, l'ARC a disparu, ça a été le journal de l'UPC, l'UPC a disparu, ARRITTI, en fait, c'est le lien entre tous ces partis, c'est ce qui subsiste et qui subsistera demain à Femu a Corsica s'il est amené à se renouveler. C'est l'ancrage, c'est l'Histoire. J'ai eu l'occasion de m'y impliquer encore une fois par des rencontres, on sympathise, on discute et on s'implique !

Guerres, attentats, montée des extrémismes, comment on perçoit le monde quand on a 21 ans en Corse ?

Il n'y a pas de recettes miracles pour combattre la montée des extrémismes, mais je pense que le seul moyen d'action, c'est de prouver à la population qu'il y a un chemin autre que le rejet de l'autre. Il faut arriver à faire en sorte que la politique change la vie des gens pour éviter que demain les extrémismes arrivent au pouvoir. Les gens qui votent pour les extrémismes c'est qu'ils ont été déçus des courants politiques traditionnels. C'est en portant une politique qui change concrètement leur vie, qui prouve que la politique ce n'est pas tout noir, ce n'est pas que la corruption, la lutte du pouvoir, etc., que ça peut améliorer le quotidien et combattre les extrémismes naturellement.

Ce que tu exprimes-là nous amène à ton engagement au sein de a *Scola di Cantu di Natale Luciani*. Raconte...

Être à la *Scola di Cantu di Natale Luciani* c'est partager une passion avec d'autres jeunes. Je commence à être un des plus âgés. C'est donc accompagner les plus jeunes et les aider à s'émanciper et à les pousser à s'impliquer dans cette école qui est un peu une famille. On évolue et on grandit tous ensemble. C'est aussi la bulle d'air de la semaine. Quand on va chanter, on laisse les soucis à la porte, on partage un moment. Il y a une forme de militantisme aussi, c'est un peu le moteur d'une culture. Ça apporte des valeurs, la *Scola* a toujours eu un engagement désintéressé, financièrement parlant. Elle a à cœur de se rendre dans les villages ou dans les quartiers populaires, pour rencontrer des gens qui n'ont pas accès directement à la culture, et notamment à la culture corse. C'est des moments conviviaux, de partage, le moyen pour un citoyen corse, au-delà de toute idéologie politique, de s'imbriquer dans cette culture et dans ce peuple. ■

**DUA PULUH
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : MUSELLA, LIEUDIT FONTANACCIA
20169 BONIFACIO**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 19 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : DUA PULUH

Siège : Musella, lieudit Fontanaccia, 20169 Bonifacio

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros

Objet : La restauration de type traditionnel, pizzeria ; Snack, bar, crêperie, salon de thé, glacier.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers autres que les conjoints ou descendants des associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Thomas TERRAZZONI, demeurant au lieudit Fontanaccia, 20169 Bonifacio

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

POUR AVIS. Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à ROGLIANO (Haute-Corse) du 11 mars 2024, il a été constitué une société d'exercice libéral par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SELAS PAOLETTI NOTAIRES ASSOCIES

Siège social : ROGLIANO (20248), lieu-dit Pian delle Borre.

Objet : La Société a pour objet exclusif l'exercice en commun de la profession de notaire telle qu'elle est définie par la loi. Elle peut acquérir ou prendre à bail tous immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice par ses membres de leurs fonctions de notaire et toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée : quatre vingt-dix neuf années.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Cessions d'actions : toutes les cessions sont soumises à l'agrément de trois quarts des associés.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année. Président : Madame Julie-Anne PAOLETTI, demeurant 24 rue Saint Joseph, Clos Saint Antoine, 20200 BASTIA.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BASTIA (Haute-Corse).

Pour avis

AVIS

Madame ALFONSI Aurore née le 22/09/1970 à 13 MARSEILLE demeurant 136 Rte de pétrelle, 20620 BIGUGLIA agissant en son nom personnel et au nom de son enfant mineur, Madame ALFONSI Emelyne née le 17/06/2004 à 84 APT, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et à celui de son enfant mineur celui de GRECH.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX**

N° PC : 2019RJ5131 - Suivant jugement du 19/03/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour extinction du passif concernant la liquidation judiciaire de : **DIVA (SARL)** - La société a pour objet la création et l'exploitation d'un fonds de commerce de parfumerie et de soins esthétiques. Toutes prises de participation pouvant se rattacher à l'objet ainsi que tous placements en valeurs mobilières. Plus généralement, en France et à l'étranger, toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet. - Siège de la liquidation : C/O Mr Jean Loup Matelli 64 route de San Martino 20200 Pietranera - 345 166 094 RCS Bastia

N° PC : 2023RJ5592 - Suivant jugement du 19/03/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **SAS BOSCO RENT (SASU)** - Location de courte durée de tous types de véhicules - lieu-dit Dit Suertello 20230 SAN-NICOLA 805 053 691 RCS Bastia

**POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER**

**S.C.I. CAVALLI-BARTOLI
Capital de 137 000 euros
Ortu Simonetta, Route de St-Florent, 20200 Bastia
R.C.S. BASTIA 438 652 901**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaires des associés, réunie le 10 mars 2024, il a été décidé d'augmenter le capital de 2000 € pour le porter de 137 000 euros à cent trente-neuf mille (139 000) euros, par apport en numéraires de 10 000 euros, dont création de 20 nouvelles parts sociales de 100 € chacune et 8 000 € de prime d'émission. D'où les modifications statutaires suivantes : Article 7 - Capital :

- Ancienne Mention : le capital est fixé à 137 000 euros, divisé en 1 370 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 1 370 ;

- Nouvelle mention : le capital social est fixé à 139 000 euros divisé en 1 390 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 1 390.

Pour unique insertion, le gérant

**INSERTION LÉGALE
DÉBUT DE LOCATION-GÉRANCE**

Suivant acte sous seing privé en date à Piedicorte di Gaggio du 15 Mars 2024, Monsieur CORAZZINI Xavier demeurant à LD sortipiani, 20251 Piedicorte di Gaggio, N° SIREN 410 018 493, A donné en location-gérance à Monsieur CHAUSSEGRAS Pierre Antoine, demeurant à 167 avenue du Maréchal Juin, 24000 PERIGUEUX, un fond de commerce de Restaurant (Grande Restauration) débit de boissons, situé et exploité à : LD sortipiani 20251 Piedicorte di Gaggio, à compter du 1er Avril 2024 et pour une durée de 7 mois.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI COMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

**DOLCE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : VILLA DOLCE E SERENA, HAMEAU
DE PRECOJO, 20137 PORTO-VECCHIO
948 116 587 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à exploitation d'un restaurant de type traditionnel et de tous débits de boissons, salon de thé, glacier, café, ainsi qu'à la vente de pâtisseries, viennoiserie et confiseries, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis. La Gérance

AVIS DE MISE EN LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 novembre 2023 fait à AJACCIO, il a été consenti une location gérance :

La SARL VS MOTORS, dont le siège social est à PERI (20167) - Plaine de Peri - Lieudit Facciata Rossa, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le n° 828 007 435, agissant poursuites et diligences de sa gérante Madame Véra TADDEI épouse ECCA, domiciliée en cette qualité audit siège

A confié à : Monsieur Stéphane GUAZZELLI, né le 20 novembre 1989 à PORTO VECCHIO, demeurant à AJACCIO (20000) - Avenue Maréchal Juin - Résidence Petra Di Mare - Bâtiment C, agissant en qualité de fondateur de la SAS AUTO PRESTO 2A en cours de formation au capital de 1000 euros et dont le siège sera fixé à AJACCIO ; Pont du Ricanto, Route du VAZZIO

L'exploitation à titre de location-gérance de la partie de son fonds exploitée dans l'établissement sis Lieudit Ricanto - Route de Vazzio - Pont du Ricanto et dont les activités exercées sont : « entretien et réparation de tous véhicules automobiles, nettoyage et entretien de tous véhicules automobiles, achat et vente d'accessoires et d'équipements automobiles, tôlerie, pièces détachées neuves et d'occasion ».

Le contrat de location gérance est consenti à compter du 1er novembre 2023 pour expirer le 31 décembre 2025. Ce contrat de location gérance sera renouvelé par tacite reconduction d'année en année sauf dénonciation par l'une des parties avec préavis de 3 mois avant l'échéance du contrat.

Le Gérant exploitera librement le fonds loué, pour son compte personnel et à ses risques et périls" Il acquittera à l'échéance toutes dettes et charges de toute nature, de telle sorte que le loueur ne puisse jamais être inquiété ni recherché à ce sujet et n'ait pas notamment à encourir la responsabilité prévue par l'article L. 144- 7 du Code de commerce.

**Pour Avis.
La gérante SARL VS MOTORS. Véra TADDEI**

AVIS RECTIFICATIF

**GAEC L'ORU DI CORSICA
Au capital de : 47 000 euros
Village 20215 Venzolasca
RCS BASTIA : 814 914 263**

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dans le journal ARRITTI n°2831 paru le 29 février 2024, au lieu de lire « L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22 février 2024, a décidé la dissolution anticipée du GAEC L'ORU DI CORSICA, au capital de 47 000 euros, et dont le siège social est situé village, 20215 Venzolasca, à compter du 21 février 2024. »

Il faut lire « L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 31 décembre 2023, a décidé la dissolution anticipée du GAEC L'ORU DI CORSICA, au capital de 47 000 euros, et dont le siège social est situé village, 20215 Venzolasca, à compter du 31 décembre 2023. »
Aucune autre mention n'est modifiée.

Pour avis, la gérance

ANNONCES LÉGALES
arritti2@wanadoo.fr

Susteniteci

Abonnez-vous !

